



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord
La Patrie (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 560-8444
Fax. : 819 560-8445
muni.hampden@hsfgc.ca

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Municipalité du **Canton de Hampden**

Date du scrutin : **7 novembre 2021**

Par cet avis public, Manon Roy, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller #1
 - Poste de conseillère ou conseiller #2
 - Poste de conseillère ou conseiller #3
 - Poste de conseillère ou conseiller #4
 - Poste de conseillère ou conseiller #5
 - Poste de conseillère ou conseiller #6
2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants : **du vendredi 17 septembre au vendredi 1^{er} octobre 2021**

Horaire

Lundi	De 8 h à 16 h 30
Mardi	De 8 h à 16 h 30
Mercredi	De 8 h à 16 h 30
Vendredi 1 ^{er} octobre	De 9 h à 16 h 30

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche le 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche le 31 octobre 2021**

**Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire
(Vote par correspondance – COVID-19)**

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié (e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré (e) comme porteur (-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard mercredi le 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 28 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit (e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Anne-Marie Lacourse**.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : 863, route 257 nord, La Patrie (Québec) J0B 1Y0
Téléphone : (819) 560-8444
Courriel : muni.hampden@hsfqc.ca

Donné à Hampden, le 25 août 2021

Manon Roy,
Présidente d'élection
